



Lutter pour les salaires et les retraites !

Pas touche au droit de grève !

Mercredi 12 octobre 2022

Les salariés des raffineries sont, depuis des semaines, en grève pour exiger une juste revalorisation de leurs salaires.

La grève, décidée et votée par les salariés est toujours légitime.

L'inflation galopante, le coût de la vie deviennent insupportables.

Les groupes pétroliers engrangent des profits records, issus du travail des salariés de ces entreprises. Il est normal qu'ils aient un retour du fruit de leur travail.

Les revendications des grévistes sont donc justes et peuvent et doivent être satisfaites.

Nos organisations syndicales soutiennent tous les grévistes et dénoncent l'irresponsabilité des dirigeants de ces entreprises, du gouvernement et de toutes les personnes qui remettent en cause le droit constitutionnel, en appelant à briser la grève et en ayant recours à la force et à la réquisition des grévistes. Cette décision doit être annulée !

Pour mémoire, en 2010, lors du conflit des retraites, les réquisitions ont été condamnées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT).

C'est le gouvernement qui bloque le pays avec sa loi pouvoir d'achat qui encourage les patrons à ne pas augmenter les salaires, en voulant imposer une nouvelle contre-réforme des retraites pour travailler jusqu'à 65 ans malgré l'opposition de 71 % de la population.

Les salariés des raffineries ouvrent la voie. Nous soutenons les salariés qui décident de la grève, et nous appelons à prendre les décisions d'action pour les revendications dans toutes les entreprises et services.